



Pas-de-Calais

Le Département

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

REPRÉSENTATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER DE LA RÉGION DE SAINT-OMER - H134

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.3221-7 ;

Vu le Code de la Santé Publique et notamment ses articles R.6143-1 et suivants ;

Vu la délibération n°2021-253 du Conseil départemental en date du 1^{er} juillet 2021 relative à l'élection du Président du Conseil départemental, monsieur Jean-Claude Leroy ;

Vu l'arrêté en date du 10 novembre 2021 portant représentation du Président du Conseil départemental au conseil de surveillance du centre hospitalier de la Région de Saint-Omer ;

Vu le courrier de démission de monsieur Bertrand Petit de son siège de représentant du Président du Conseil départemental au conseil de surveillance du centre hospitalier de la Région de Saint-Omer en date du 21 mars 2023 ;

Le Président du Conseil départemental,

Considérant la vacance du siège de membre titulaire, représentant le Président du Conseil départemental au conseil de surveillance du centre hospitalier de la Région de Saint-Omer, en raison de la démission de monsieur Bertrand Petit susvisée ;

ARRÊTE :

Article 1 : Madame Sophie Warot-Lemaire, Conseillère départementale, est désignée pour représenter le Président du Conseil départemental, en qualité de titulaire, afin de siéger au conseil de surveillance du centre hospitalier de la Région de Saint-Omer, en remplacement de monsieur Bertrand Petit.

Article 2 : L'arrêté en date du 10 novembre 2021 portant représentation du Président du Conseil départemental au conseil de surveillance du centre hospitalier de la Région de Saint-Omer est abrogé.

Article 3 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État, notifié à l'intéressée et publié électroniquement sur le site internet du Département.

Arras, le 28 mars 2023

Le Président du Conseil départemental,

Signé

Jean-Claude LEROY